



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

NOGENT-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !

nogent
sur marne



Collecte des ordures ménagères

CHANGEMENT

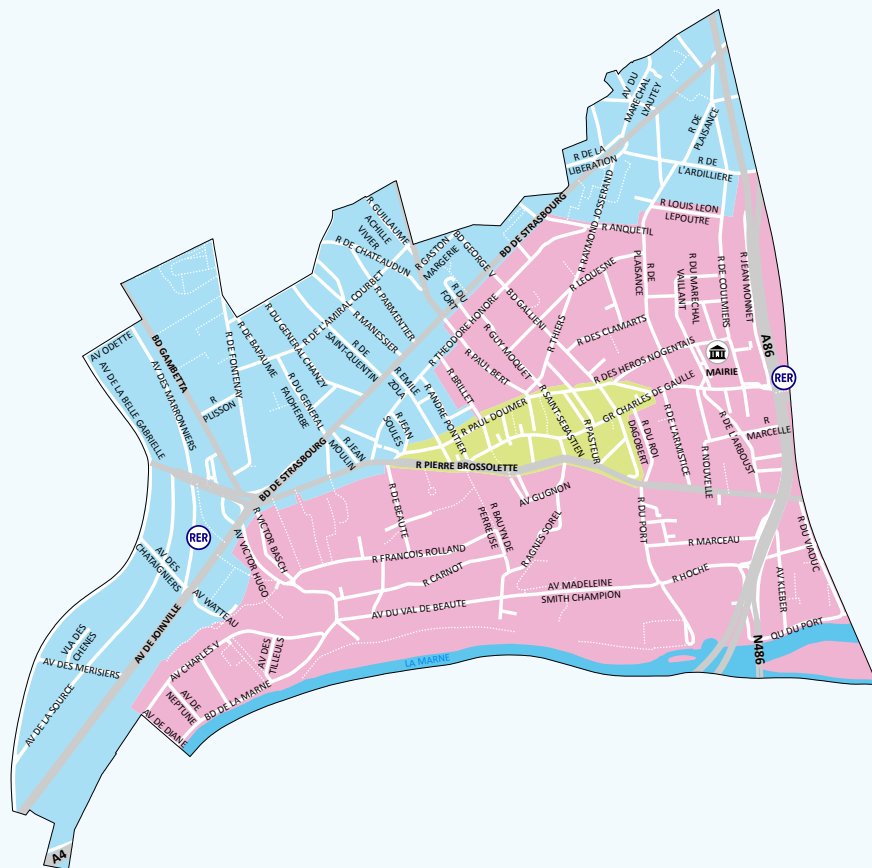
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Les bacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte**.



-  Lundi soir
Vendredi soir
-  Mardi soir
Samedi soir
-  Mardi soir
Jeudi soir
Samedi soir



Collecte des emballages et papiers

CHANGEMENT

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**

Les bacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte.**



Mercredi soir

Jeudi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des emballages en verre

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !

Les bacs doivent être sortis **avant 12h le jour** de la collecte.



Lundi
après-midi

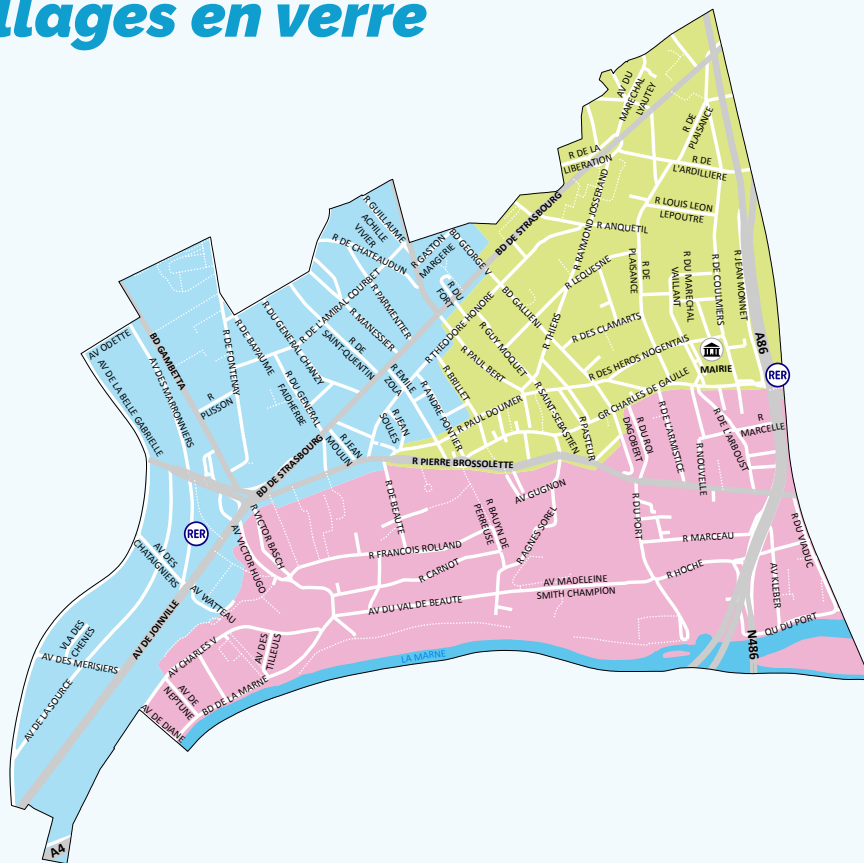
Jeudi
après-midi

Vendredi
après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

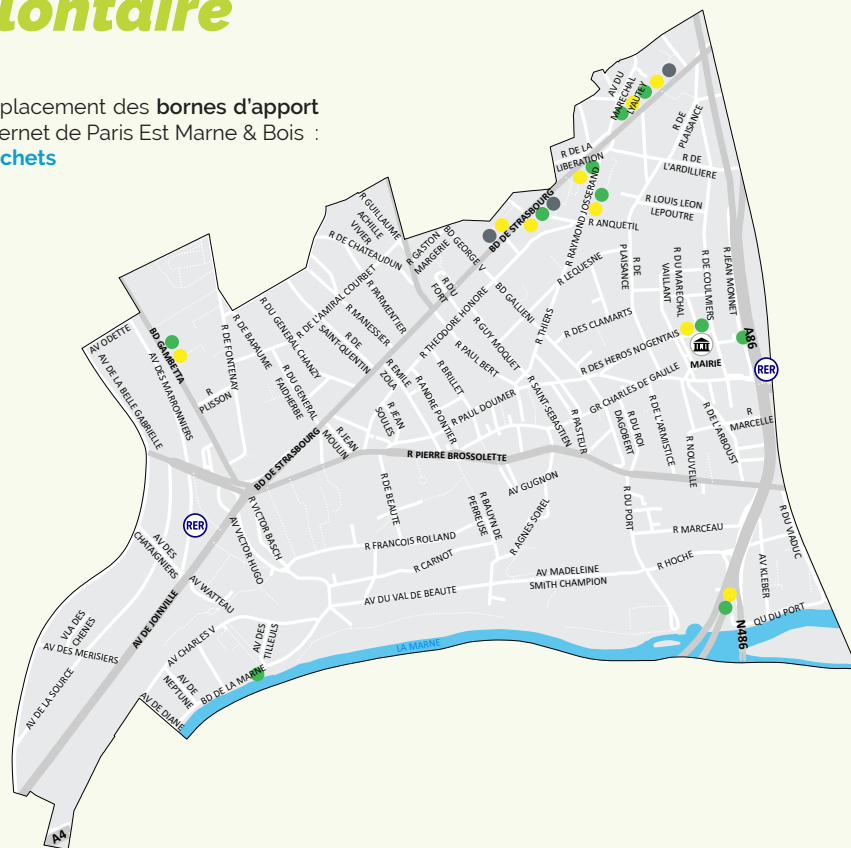
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Bornes d'Apport Volontaire

Ordures ménagères, emballage et verre. Retrouvez l'emplacement des **bornes d'apport volontaire** sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne & Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

- 64 bd Gambetta
- 123 bd de Strasbourg
- 1 rue Anquetil
- 2 rue Josserand
- 6 rue Josserand
- 6 rue Renard
- 149 bd de Strasbourg
- 153 bd de Strasbourg
- 3 rue des Héros Nogentais
- rue Jean Monnet
- 5 rue de Nazaré
- 43 rue Victor Basch
- 24 bd de la Marne



Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 24 février au 23 décembre 2025**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via **ClicRDV** sur : <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**

Les sacs doivent être sortis **pour 19h, le jour de la collecte**.



Lundi soir

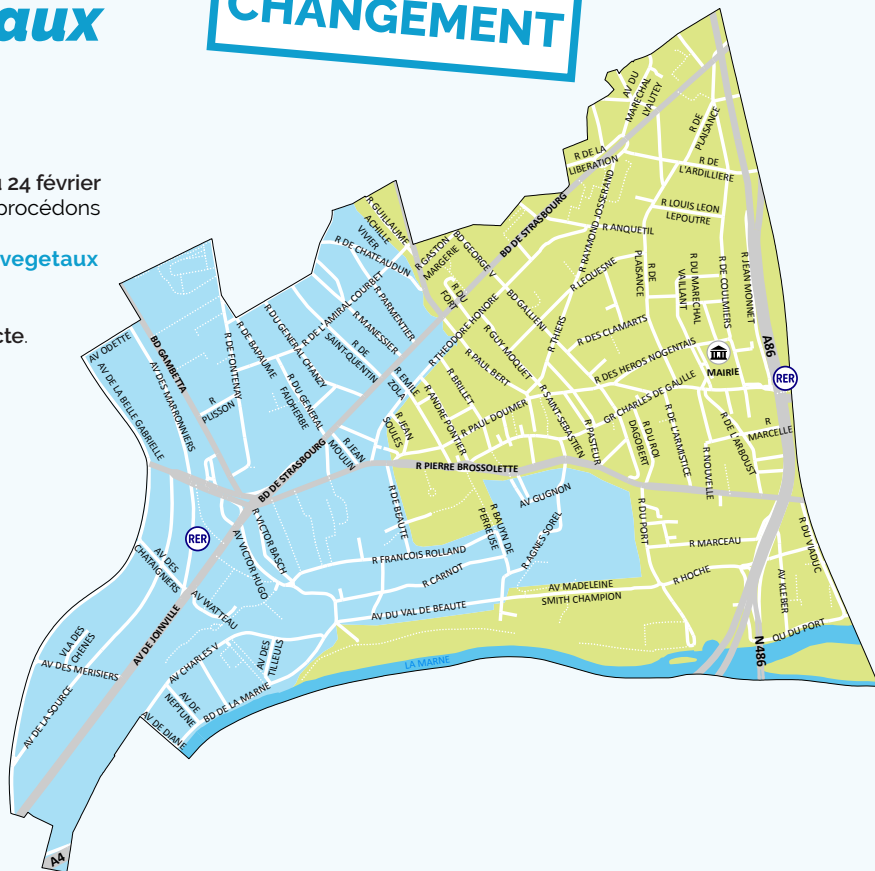
Mardi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

CHANGEMENT



Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apports volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de **récupérer un bioseau** auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne **situés au 10 rue de la gare** ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr

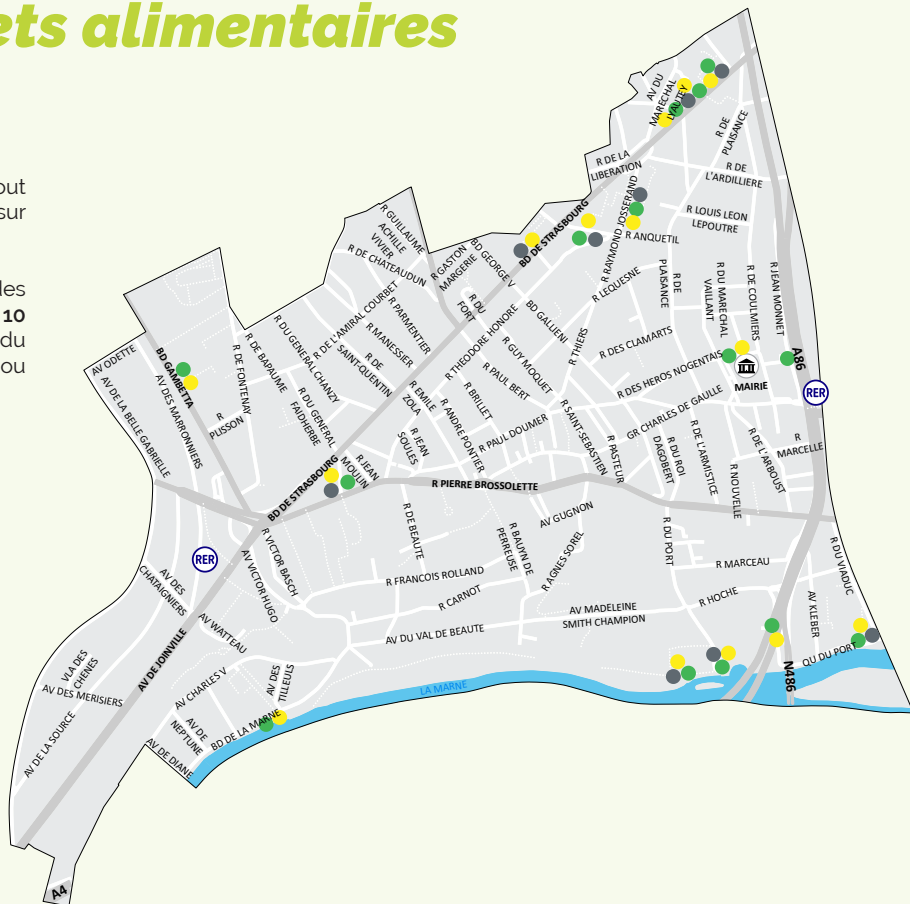


Déchets
alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 10 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

SAC : VÉGÉTAUX

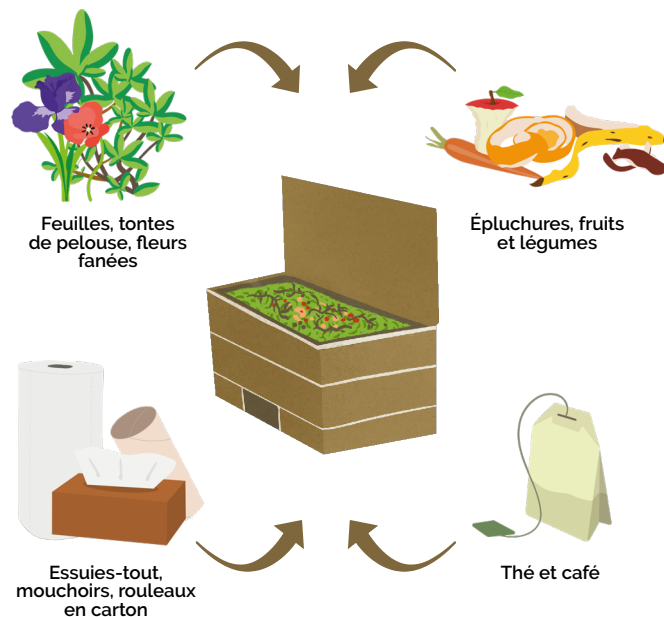
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

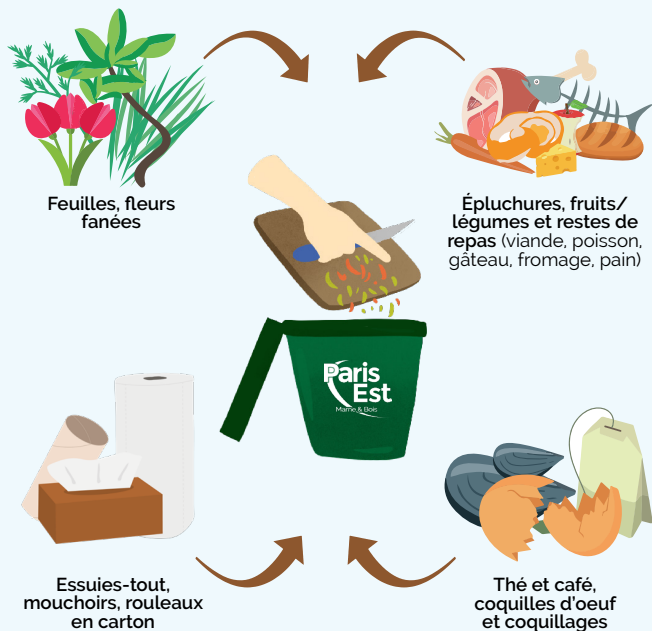
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau pour **transporter vos déchets alimentaires** auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne **situés au 10 rue de la gare**, ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

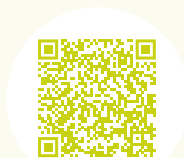
Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants grands ensembles

Les encombrants des adresses identifiées **en bleu** et listées ci-dessous sont collectés **le mardi matin** entre 5h et 13h et doivent être sortis **après 19h**.

Ces collectes sont **exclusivement réservées** pour les habitants des résidences ! Des contrôles seront régulièrement effectués.

- Rue Anquetil
- Boulevard de Strasbourg
- Rue Renard
- Rue Théodore Honoré
- Avenue du Maréchal Franchet d'Espèrey
- Rue Raymond Josserand/Rond-point du Mal. Foch
- Résidence La Corniche
- Résidences avenue Kléber



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous ! Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.



Mardi

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait **via ClicRDV** sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :

<https://www.jedonnemontelephone.fr/>



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

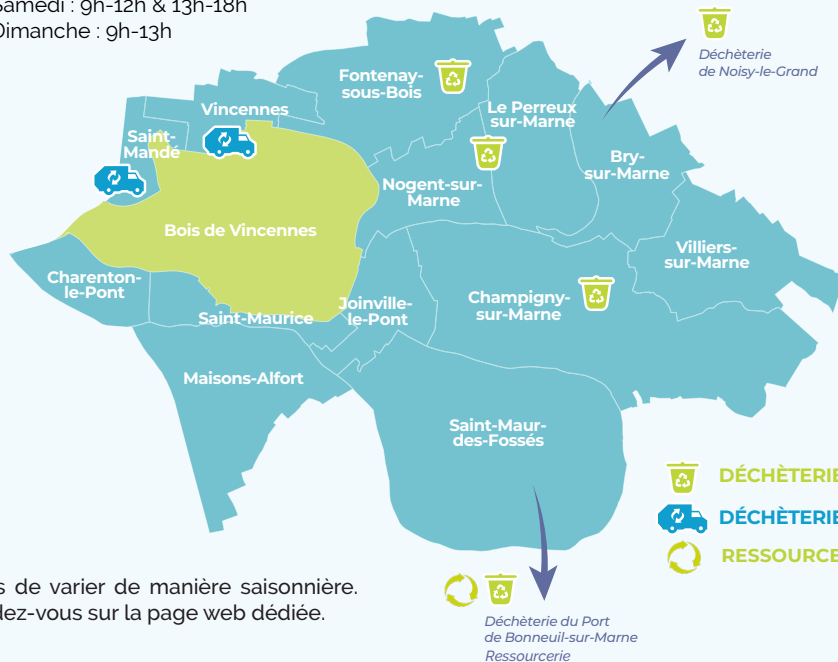
- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr